



**à partir de 459€ / pers**  
**Base 40 personnes**

## Les Points Forts

- ✓ Trois demi-journées à Caldea incluses
- ✓ Quatre nuits en hôtel 4\*\*\*\* - Boissons aux repas
- ✓ Apéritif de bienvenue et coupe de Cava d'adieu
- ✓ Visite de la forge de Rossel

### JOUR 1 : MARSEILLE - ANDORRE

Rendez-vous des participants et départ en direction de Nîmes, Carcassonne. Bref arrêt de détente en cours de route. Reprise de la route vers Villefranche de Lauragais. Déjeuner libre. Après le repas, poursuite du voyage et descente vers la Principauté d'Andorre, l'un des états les plus anciens du monde. Installation dans les chambres. Apéritif de bienvenue. Dîner et nuit.

### JOUR 2 : CALDEA - ESCALDES D'ENGORDANY - SAINT MIQUEL D'ENGOLASTERS

Petit-déjeuner et départ pour le centre Caldea. Détente et relaxation dans ce merveilleux centre pendant trois heures où vous pourrez accéder aux bains et fitness. Vous pourrez vous adonner aux lagunes intérieure et extérieure à 32°C, 34°C : le jacuzzi, les bains indo-romains. Retour à l'hôtel et déjeuner paëlla. En début d'après-midi départ pour la découverte du magnifique village d'Escaldes-d'Engordany puis montée à Sant Miquel d'Engolasters pour profiter d'un magnifique panorama. Apéritif léger avec le guide puis retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

### JOUR 3 : CALDEA

Après le petit déjeuner, matinée dans Caldea. Vous pourrez apprécier le bain islandais, le bain Sirocco, les saunas. Déjeuner à l'hôtel. Temps libre pour effectuer vos emplettes dans ce paradis du shopping. Retour à l'hôtel pour le dîner. Logement.

# ANDORRE THERMALISME ANDORRE

**Du 06 au 10 septembre 2026**  
**Du 13 au 17 septembre 2026**  
**Du 20 au 24 septembre 2026**  
**Du 27 sept. au 01 octobre 2026**  
**Du 04 au 08 octobre 2026**  
**Du 12 au 16 octobre 2026**  
**Du 18 au 22 octobre 2026**  
**Du 25 au 29 octobre 2026**

### 5 jours / 4 nuits

### JOUR 4 : CALDEA - ROUTE DE FER

Petit-déjeuner et cette matinée sera consacrée à la dernière demi-journée de détente et de relaxation à Caldea. Vous pourrez profiter de l'espace d'aquamassage, du hammam, etc. Déjeuner à l'hôtel. L'après-midi, vous partirez en compagnie de votre guide pour la découverte de la route de fer, dans la vallée d'Ordino qui tire son nom de son passé d'exploitation des mines de fer. Arrêt à la Massana pour la visite de la Forge Rossel, où sont expliqués les procédés d'exploitations et de transformation des minéraux. Retour à votre hôtel. Dîner Catalan et coupe de Cava d'adieu. Nuit à l'hôtel.

### JOUR 5 : ANDORRE - PAS DE LA CASE - MARSEILLE

Petit-déjeuner et départ en direction de la frontière française. Arrêt au Pas de la Case pour effectuer les derniers achats. Déjeuner libre en cours de route. Après le déjeuner, retour vers Marseille où l'arrivée est prévue en fin de journée.



## Descriptif Espace Thermo-ludique

Les bains :

- Grande lagune : bain d'eau thermale (32-34°C), profondeur de 1,30 m. Eau à forte pression, col de cygne, jacuzzi, masque de brumisation faciale, vasques d'hydro massage.
- Lagune extérieure : jacuzzi debout, lits à bulle, rivière à courant portant, jacuzzi extérieur.
- Bains indo-romains

La relaxation : relaxation sous infrarouges. Espaces de repos et de lecture, relaxation et soleil.

Le fitness :

- Stimulant, réfrigérant, réactivant et relaxant.
- Bains islandais, saunas, hammam, vaporisation, lumière de Wood, espace d'aqua-massage et bain Sirocco.

### NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport en autocar de grand tourisme  
L'hébergement en chambre double en hôtel 4\*\*\*\*  
La pension complète  
Les boissons au cours des repas  
L'apéritif de bienvenue et la coupe de Cava d'adieu  
Un apéritif servi par le guide le 2<sup>ème</sup> jour  
Les excursions et visites mentionnées au programme  
La présence d'un guide local en ½ journée les jours 2 et 4  
Trois entrées en demi-journées (3h) à Caldea dans la zone thermoludique  
L'assistance / rapatriement  
L'assurance annulation (offerte)

### NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 140 € / personne  
Les déjeuners de route  
Les dépenses personnelles  
Les pourboires

### FORMALITÉS :

Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences gouvernementales du/des pays visités.

La photocopie de votre carte d'identité est obligatoire au moment de votre inscription.

Le centre Caldéa ne fournit ni maillots ni serviettes de bain.

Pour l'entrée en zone wellness, il est obligatoire de se munir d'un maillot de bain, d'une serviette et d'une paire de sandales.





## CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous les voyages en autocar comportant au moins une nuit :

30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation  
25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours  
50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours  
75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours  
90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ  
100 % du montant du voyage le jour du départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie. Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivants l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

## ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage. La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage. Le remboursement interviendra déduction faite des frais fixes de 30 € par personne, d'une franchise minimum de 15 € par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix de comprend pas ». De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

## PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane ; l'obligation d'ordre professionnel ;

La guerre civile ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme tout effet de radioactivité ; Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme ; L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entrant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours ; Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 826000 du 13/07/82. Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription de présent contrat ; Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

## CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ.

Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion, des billets maritimes ou obtention des visas par exemple.

En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

## ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage.

Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Assistance en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

## FORMALITÉS SANITAIRES

Il est impératif et jusqu'au jour du départ de consulter les informations liées à la situation sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) (plus spécifiquement concernant la sous rubrique « santé »).